



Direction
Référence : EAU-AUT-24-0270
Dossier suivi par : Unité Autorisations - JWE
Tel.: 24556 - 922 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale
de Bertrange
2, beim Schlass
L-8058 Bertrange

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Wiesen-Piront Constructions S.A.
Objet	Construction d'un mur de soutènement le long du cours d'eau «Merlerbaach» à Bertrange
Localité(s)	Bertrange
Commune(s)	Bertrange

Madame la Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Christian Reuter
Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés